

Programme de la semaine 25-26

Menu « Lunch »

Restaurant Bonifas

4 Grand Rue L-8391 Nospelt

Semaine du lundi 20 au lundi 27 juin 2022

Lundi 20 juin

Soupe de melon et sa julienne de
jambon Serrano (/)*

Jambon à l'os grillé, sauce moutarde,
purée de pommes de terre et légumes
croquants (10,7)*

Mardi 21 juin

Fermeture hebdomadaire

Mercredi 22 juin

*Restaurant fermé le midi
Ouvert le soir*

Jeudi 23 juin

Fête nationale restaurant fermé toute
la journée

Vendredi 24 juin

Rillettes de canard, confit
d'oignons rouge et mesclun de
salade (10)*

Brochette de porc grillé, sauce
poivre vert, légumes de saison et
purée de pommes de terre (1,7)*

Lundi 27 juin

Gaspacho de concombre
mentholé, dès de féta et feuille de
roquette à l'huile d'olives (1,7)*

Aiguillettes de poulet marinées au
thym-citron, fine semoule et
légumes croquants (1)*

* Allergènes : se référer à la liste ci-dessous
Si un ou plusieurs allergènes se trouvent dans
un plat que vous souhaitez commander,
n'hésitez pas à nous demander conseil.

Entrée et plat à 17.00€

Dessert du jour à 3.80€

¼ vin à 5.90€ ½ vin à 8.90€

Il est préférable de réserver au 26.31.36.92

Pas de réservation par email.

Nouveau :

Possibilité de commander notre formule lunch

à emporter

chaud ou froid

(à réchauffer pour le soir)

Uniquement sur réservation au plus tard la

veille

À récupérer sur place au restaurant

Allergènes

1	Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre et produits à base de ces céréales
2	Crustacés et produits à base de crustacés
3	Œufs et produits à base d'œufs
4	Poissons et produits à base de poissons
5	Arachides et produits à base d'arachides
6	Soja et produits à base de soja
7	Lait et produits à base de lait
8	Fruits à coque, à savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia et produits à base de ces fruits
9	Céleri et produits de base de céleri
10	Moutarde et produits à base de moutarde
11	Graines de sésame et produits de base de graines de sésame
12	Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO ₂ total (vin, fruits secs, fruits confits...)
13	Lupin et produits à base de lupin (féculents, pains spéciaux)
14	Mollusques et produits à base de mollusques